

OFFRE D'EMPLOI

Profil de poste



Rawdon

Forte de sa diversité

Lieu de travail

Hôtel de ville
3647, rue Queen

Territoire de Rawdon

Supérieur immédiat

Directeur -
Service de l'urbanisme et
de l'environnement

Salaire

29,37 \$/heure
Groupe bureau

*(selon la convention collective
en vigueur)*

Horaire de travail

Horaire variable
Du lundi au vendredi

Samedi (occasionnellement)

Poste de remplacement
à temps complet (à durée
indéterminée)

Entrée en fonction

Dès que possible

Personne-ressource

Stéphanie Chalifour
Directrice du Service des
Ressources humaines

450 834-2596, poste 7110
rh@rawdon.ca

TECHNICIEN.NE EN URBANISME

POSTE DE REMPLACEMENT À TEMPS COMPLET (à durée indéterminée)

La Municipalité de Rawdon est à la recherche d'une personne polyvalente et rigoureuse, aimant travailler dans un environnement dynamique afin de soutenir son Service de l'urbanisme et de l'environnement.

VOTRE DÉFI

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le titulaire du poste effectue différentes tâches techniques et de bureau et de terrain reliées au domaine de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

RESPONSABILITÉS

- ✓ Recevoir et acheminer des requêtes de tout ordre, suivant les différents moyens techniques à sa disposition;
- ✓ Répondre aux demandes d'information de la clientèle en matière de réglementation municipale tel que zonage, lotissement, construction, nuisances, etc. et référer vers les organismes responsables;
- ✓ Exécuter différentes tâches reliées à l'inspection des immeubles sur le territoire, lorsque requis dans l'exercice de ses fonctions, pour l'application des règlements;
- ✓ Analyser, émettre et assurer le suivi des permis, et certificats d'autorisations après étude et vérification des demandes;
- ✓ Analyser les divers documents requis à la suite de l'émission des permis et certificats d'autorisation;
- ✓ Préparer les dossiers à présenter au comité consultatif en urbanisme;
- ✓ Exécuter les demandes d'accès à l'information;
- ✓ Procéder à l'inspection technique usuelle des bâtiments et terrains. Rédiger des comptes rendus et/ou rapports et les soumettre à son supérieur, lorsque requis;
- ✓ Veiller au respect des différentes réglementations provinciales applicables;
- ✓ Préparer les dossiers d'infractions et émettre des constats d'infraction (rédaction, documents, photographies, etc.);
- ✓ Témoigner devant les tribunaux pour des constats d'infractions aux règlements en matière d'urbanisme ou d'environnement, ou pour tout autre recours entrepris par la Municipalité ou autres organismes gouvernementaux;
- ✓ Remplacer et/ou soutenir le préposé au service à la clientèle du Service de l'urbanisme et de l'environnement lorsque requis

Les tâches mentionnées précédemment reflètent les caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

EXIGENCES

- ✓ D.E.C. en Techniques d'aménagement et d'urbanisme jumelé à plus de deux (2) ans d'expérience pertinente ou toute combinaison de formation et d'expérience pertinentes et équivalentes;
- ✓ Bonne connaissance de la législation applicable en urbanisme au Québec;
- ✓ Expérience dans le milieu municipal, constitue un atout majeur;
- ✓ Bonne maîtrise des logiciels Microsoft Office ainsi que du logiciel Accès-Cité Territoire, constitue un atout;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise du français;
- ✓ Permis de conduire classe 5 valide;
- ✓ Excellent sens du service à la clientèle;
- ✓ Bon esprit d'analyse et de synthèse;
- ✓ Initiative et autonomie très développées;
- ✓ Rigueur, minutie et discrétion.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Salaire de 29,37 \$/heure (selon la convention collective en vigueur)
- ✓ Horaire régulier de 35 heures par semaine (du lundi au vendredi) et occasionnellement le samedi
- ✓ Horaire d'été
- ✓ Poste de remplacement à temps complet (à durée indéterminée)

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature au bureau de la Direction générale par courriel au rh@rawdon.ca **au plus tard le mardi 11 août 2026 à 16 h.**

Les candidats peuvent être soumis à une épreuve destinée à vérifier s'ils répondent aux exigences normales du poste concerné.

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Municipalité de Rawdon souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.